



Conseils & Fiscalistes Associés en Afrique

Assistance – Audit – Conseils – Etudes – Formations
www.cfa-afrique.com

3^{ème} ÉDITION DE LA CONVENTION ANNUELLE DU CABINET CFA-AFRIQUE SA

Le vendredi 6 février 2015, dans la salle Waongo II de l'Hôtel Laïco Ouaga 2000, s'est tenue la 3^{ème} édition de la Convention Annuelle du Cabinet CFA-AFRIQUE SA.

S'étant déroulé sur une demi-journée, l'édition 2015 de la Convention Annuelle CFA-AFRIQUE SA a réuni une cinquantaine de dirigeants d'entreprises publiques et privées et de partenaires privilégiés des Administrations financières. Elle a surtout été honorée par la présence très remarquée du nouveau Directeur Général des Impôts, Monsieur Adama SANOU, accompagné par son chargé de communication Monsieur Abdoulaye SOMA. Le Directeur Général des impôts est venu partager, au cours de la brève cérémonie d'ouverture, son expérience sur la préparation et l'adoption de la première loi du Conseil National de la Transition, à savoir la loi n°001-2014/CNT du 29 décembre 2014 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat - gestion 2015 et les objectifs particuliers que vise cette loi dans un contexte particulier de transition socio-politique.

Débutée aux alentours de 9 heures 30 minutes, la Convention a connu deux étapes principales. La première était consacrée aux exposés sur deux thèmes qui ont porté, l'un, sur « **le bilan juridique et fiscal de l'année 2014** » et, l'autre, sur « **les mesures fiscales de la loi de finances 2015** ».

Le premier thème a donné l'occasion au communicateur de revenir sur les changements apportés par l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique révisé, une synthèse des implications juridiques et fiscales de l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO et de la réforme du SYSCOA.

Le second thème qui a porté sur l'exposé des mesures fiscales de la loi de finances 2015 a été consacré à l'explication et à l'analyse critique des dispositions fiscales de cette loi. L'animation de ces différents thèmes a été assurée par deux experts du Cabinets : Dr Brahima GUIRE, Directeur Général du Cabinet CFA-AFRIQUE SA et Dr Ousmane BOUGOUMA, Conseil juridique et fiscal auprès du Cabinet CFA-AFRIQUE SA. L'animation s'est également effectuée avec la contribution remarquable de deux représentants de l'administration fiscale en l'occurrence Messieurs Sié Michel Auguste KAM et Idrissa OUEDRAOGO tous relevant de la Direction de la Législation du Contentieux (DLC).

A la suite de ces différents exposés suivis de débats avec les animateurs, a été tenue l'innovation majeure du Cabinet : les **Salons de Droit & de Fiscalité**, organisé en trois Stands de Consultations libres (le Stand Fiscalité intérieur et Droits de Porte, le Stand Droit des affaires et le Stand Droit social). Animés par une dizaine d'experts et spécialistes des Cabinets CFA-AFRIQUE SA et BURKINA-MS SARL, ces stands ont connu un tel engouement qu'ils n'ont pu être clôturés qu'à 13h30.

Les participants sont repartis à la fin de la rencontre avec un kit de participation contenant la loi de finances 2015 accompagné des commentaires du Cabinet CFA-AFRIQUE SA, un agenda 2015 du Cabinet, des attestations de participation et des supports de communications. Un déjeuner offert aux participants est venue clore la journée à 14heures 30 minutes et rendez-vous a ainsi été pris pour l'édition 2016 qui promet encore plus d'innovations.

Pour le Cabinet CFA-AFRIQUE SA